

## Association Espace Besançon Planoise - Conseil d'Administration - Désignation des représentants du Conseil Municipal

**M. LE DÉPUTÉ-MAIRE, Rapporteur :** Le Ministère de la Culture a décidé de subventionner de façon permanente les activités de l'Association Espace Besançon Planoise.

En conséquence, le Ministère de la Culture a sollicité son admission au Conseil d'Administration de l'association en qualité de membre de droit.

Sur avis favorable de l'assemblée générale de l'association, les statuts de celle-ci seront modifiés pour permettre l'entrée de 3 représentants de l'État :

- le Préfet ou son représentant
- le Directeur du Théâtre et des Spectacles ou son représentant
- le Directeur Régional des Affaires Culturelles ou son représentant.

Le nombre des représentants de la Ville de Besançon également membre de droit du Conseil d'Administration, est actuellement de 4 et il sera porté à 6.

La Commission Culturelle propose la désignation de :

- Mme Marie-Marguerite DUFAY, Conseillère Municipale
- le Directeur du Service Culturel de la Ville de Besançon

en plus des 4 membres déjà désignés par le Conseil Municipal le 22 mai 1989, soit :

- M. Bernard LIME, Adjoint chargé de l'Action Culturelle
- M. Marcel FERREOL, Conseiller Municipal
- M. Lionel RAGOT, Conseiller Municipal
- M. Jean-Christophe BAS, Conseiller Municipal

pour représenter la Ville de Besançon au Conseil d'Administration de l'Espace Besançon Planoise.

Le Conseil Municipal est invité à statuer favorablement sur cette proposition.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte cette proposition.